

Formation à la mise en place d'un modèle d'accompagnement et d'apprentissage vers l'autodétermination et l'émancipation des personnes en situation de handicap

(TDI, Handicap moteur avec troubles cognitifs, pluri-polyhandicap)

Finalité de la formation :

Transmettre la démarche méthodologique et éducative permettant la mise en œuvre, la fiabilisation et la pérennisation d'un modèle éducatif cohérent adapté aux jeunes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles cognitifs, ou porteurs de poly-pluri-handicapés.

Objectifs de la formation :

A partir des fondamentaux de l'autonomie, de l'autodétermination, et à partir de la dynamique existante, définir le modèle d'accompagnement en intégrant les temps d'apprentissage en fonction des différentes dimensions :

- Besoins fondamentaux, Bien-être et santé
- Corps et mouvement
- Langage et communication
- Compréhension de l'écrit
- Affectivité
- Socialisation
- Logique & mathématiques
- Perception sensorielle
- Schéma corporel
- Comportement et attitude dans les temps d'apprentissage
- Art et perceptions
- Repères & mobilité
- Technologie de l'Information et de la Communication
- Capacité à faire des choix

Apprendre les éléments inhérents à un décalage de pratique de l'éducation spécialisée vers des professionnels pédagogues en relation avec les principes de la psychologie cognitive et de la pédagogie développementale ;

Définir, mettre en place et travailler la méthodologie et le contenu de temps d'apprentissage en intégrant :

- Les outils de formalisation et d'utilisation des contenus des temps d'apprentissage,
- Les outils et bases de clinique éducative permettant les itérations d'amélioration continue,
- La base évaluative à partir des outils existants et d'un outil évaluation fonctionnelle (Plan Etude Roman) en soutien à la démarche de PPA.

Transmettre le positionnement et accompagner la fonction de coordination pour soutenir le modèle éducatif sur le long terme

Développer un management permettant la gestion du changement au sein des équipes pluridisciplinaires des établissements.

Eléments de contenu :

- Evolution du modèle éducatif et pédagogique vers les principes d'une autonomie actée dans le cadre d'une visée d'inclusive
- Le changement de positionnement des professionnels dans la mise en place d'un modèle d'éducation structurée (du professionnel accompagnant au professionnel pédagogue)
- Définition et fonctionnement de la transmission dans un cadre pédagogique
- Les dimensions de l'apprentissage à l'autonomie à formaliser au sein des PPA
- L'évolution du cycle des PPA et de la coordination associée dans un cadre d'éducation structurée
- La clinique de situation : analyse, évaluation de situations, amélioration avec le support de l'outil vidéo
- Le livret d'évaluation fonctionnelle des apprentissages : définition et identification des capacités, définition et identification des émergences et des points non acquis.
- La mise en place d'un programme personnalisé : management - coordination et mission de chacun.
- La définition de la structure documentaire associée pour permettre la collaboration intra groupe.
- L'évolution de la place des parents et proches dans le modèle : la mise en commun du travail d'éducation – la communication dès l'admission pour proposer des phases de co-évaluation et de co-éducation dans le respect de l'expertise des parents.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques du consultant-formateur,
- Mise en place de l'outil d'évaluation fonctionnelle,
- Echanges à partir des vidéos du terrain (notion de travail clinique basé sur l'utilisation de la vidéo),
- Mises en œuvre d'actions concrètes lors des sessions et en intersession,
- Co-construction des outils et évolution des organisations.
- **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées :** Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Professionnels de l'accompagnement (éducatif, rééducatif, soins, social)

Prérequis : Sans

Durée :

De 6 jours

7 heures de formation par jour

Formation intra-établissement, dans vos locaux

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits sur les 3 dernières années

Taux d'accomplissement de la formation : 100 %

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

TARIFS DES FORMATIONS

Le coût des formations est de 1300 euros par jour en intra-établissement, frais pédagogiques compris.

Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

<https://www.marc-renard.fr/>